



Séance ordinaire du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix décembre, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents ayant donné procuration : Lydie VALLIN à Bernard CZECH, Yves VALIN à Bernard MOREL, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE, Christophe LOURDAUX à Rudy CARLIER, Séverine LASNEAU à Marie-José FACQ, Laurent JOVENET à Franck VALEMBOIS, Jean-Pierre LESAGE à Freddy KACZMAREK

Absentes : Mathilde DESMONS, Arlette PLOUVIN

Monsieur Bernard MOREL a été désigné secrétaire de séance

27 - RENOUVELLEMENT DE LA CARTE FIDELITE ET DES ANIMATIONS LORS DU MARCHE HEBDOMADAIRE

Monsieur SINI rappelle à l'assemblée qu'afin de développer le commerce local, la commune d'Auby a redynamisé son marché hebdomadaire notamment par la mise en place d'une carte fidélité et l'organisation d'animations diverses et régulières.

Il est proposé de renouveler pour l'année 2026 la carte de fidélité et les animations proposées sur le marché.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique en date du 19 novembre et du bureau municipal 25 novembre 2025, il est demandé au Conseil municipal :

- D'émettre un avis sur le renouvellement de la carte de fidélité et les animations sur le marché pour l'année 2026,
- D'autoriser la réalisation d'un tirage au sort tous les 2 mois parmi les cartes de fidélité ayant cumulé 10 vignettes et ayant préalablement été déposées en mairie,
- D'autoriser la délivrance, en tant que lots, tous les 2 mois, de chèques cadeaux d'une valeur de 20 € à utiliser exclusivement auprès des commerçants du marché hebdomadaire,
- D'autoriser les exercices comptables correspondants.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable sur le renouvellement de la carte de fidélité et les animations sur le marché pour l'année 2026,

Autorise la réalisation d'un tirage au sort tous les 2 mois parmi les cartes de fidélité ayant cumulé 10 vignettes et ayant préalablement été déposées en mairie,

Autorise la délivrance, en tant que lots, tous les 2 mois, de chèques cadeaux d'une valeur de 20 € à utiliser exclusivement auprès des commerçants du marché hebdomadaire,

Autorise les exercices comptables correspondants.

Le Secrétaire de Séance



Bernard MOREL



Pour copie conforme,

Le Maire



Bernard CZECH